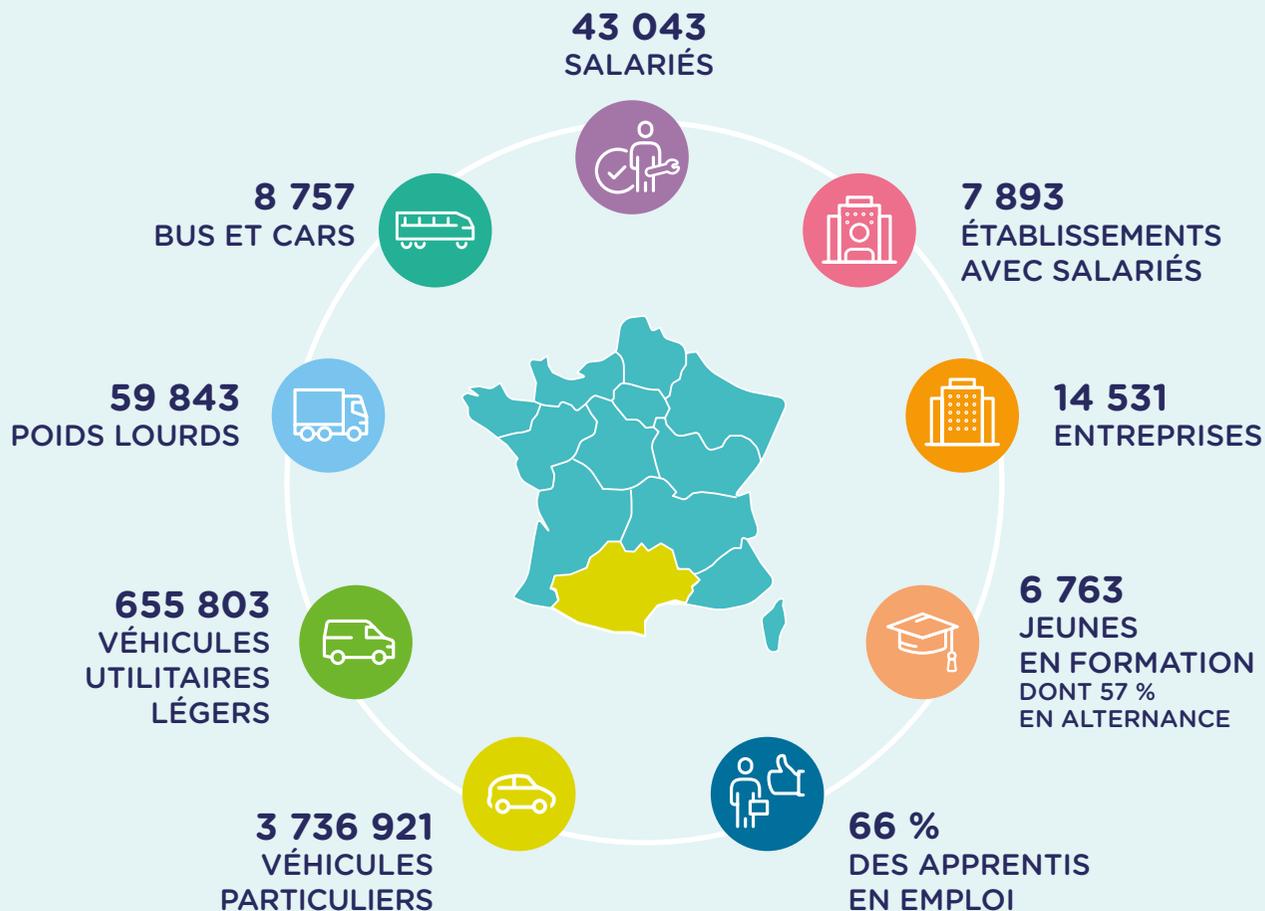




LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



LES PRINCIPAUX MÉTIERS



LES CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT



SALARIÉS



ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS



ENTREPRISES



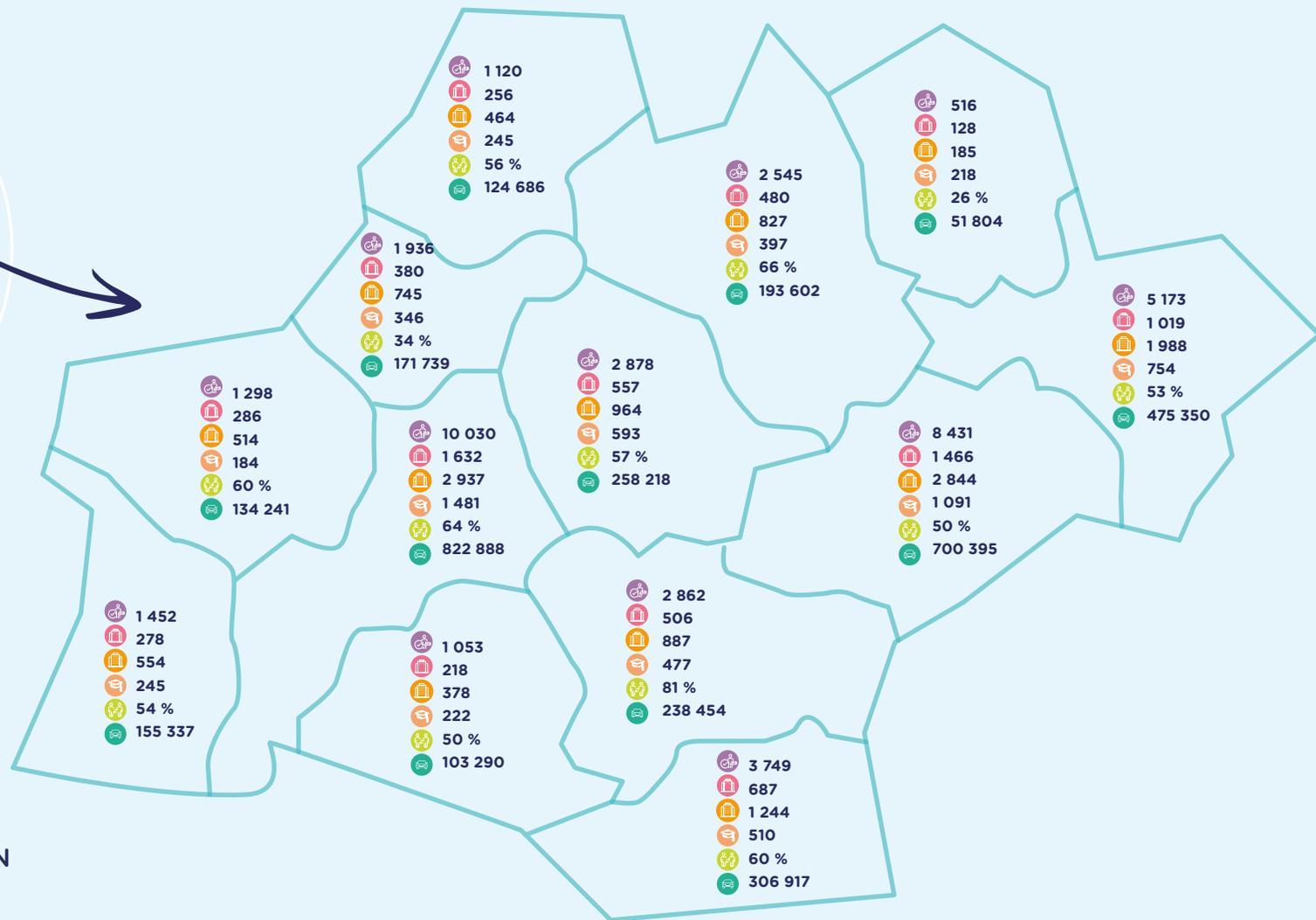
JEUNES EN FORMATION



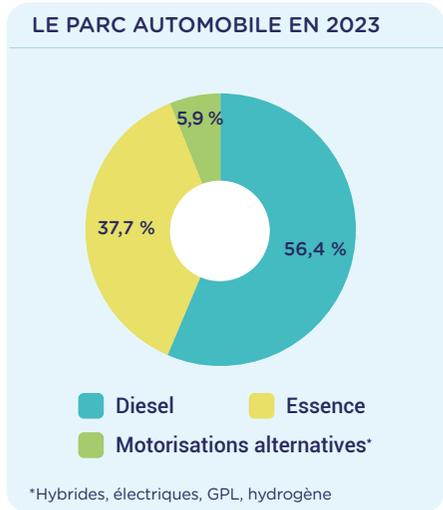
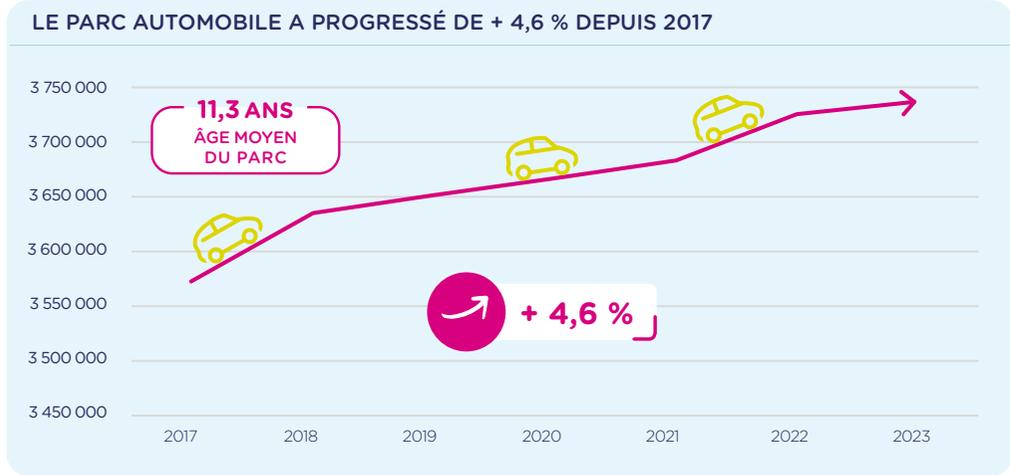
PART DE L'ALTERNANCE



VÉHICULES LÉGERS



PARC CIRCULANT & IMMATRICULATIONS



ZOOM SUR LES IMMATRICULATIONS

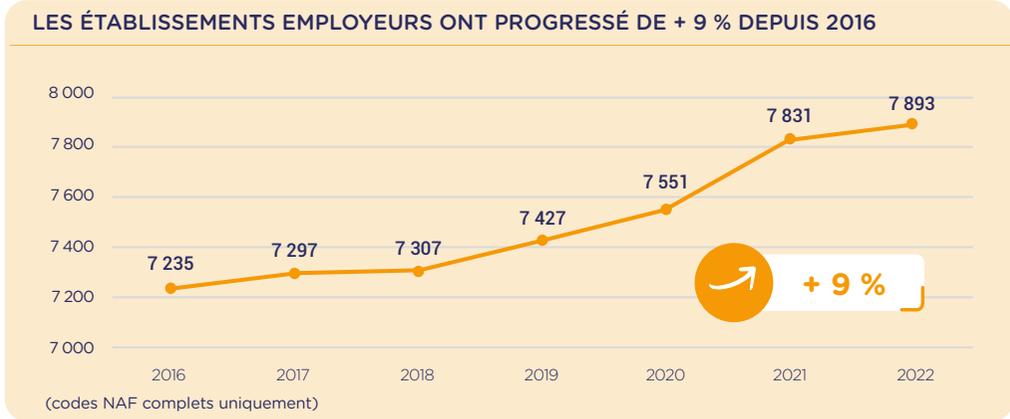
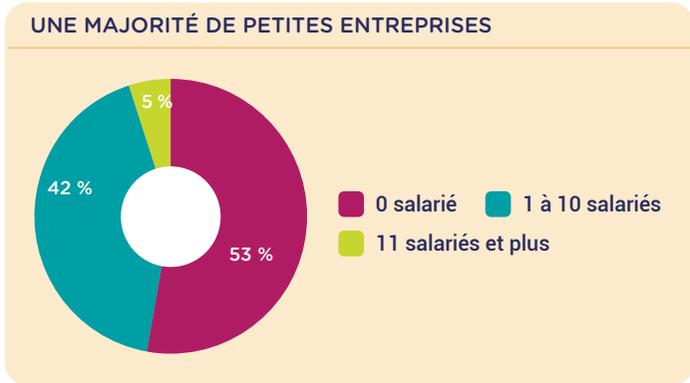
- 141 053 VÉHICULES NEUFS** immatriculés en 2023 en Occitanie dont **19,9 % SONT DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES**
- 521 712 VÉHICULES D'OCCASION** vendus en 2023 en Occitanie

ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS



ENTREPRISES

Réparation automobile	6 667
Commerce automobile	3 713
Enseignement de la conduite	958
Commerce et réparation de motocycles	690
Commerce d'équipements automobiles	645
Contrôle technique	587
Commerce et réparation de poids lourds	402
Location de véhicules	352
Stations-service	331
Commerce et réparation de cycles	118
Démolition-recyclage	44
Parcs de stationnement	24
Stations de lavage	ND



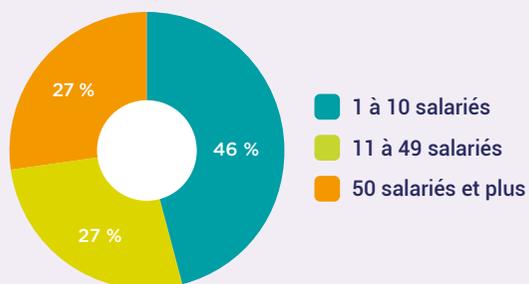
SALARIÉS



43 043 SALARIÉS

Commerce automobile	14 484
Réparation automobile	14 372
Commerce d'équipements automobiles	3 206
Commerce et réparation de poids lourds	2 352
Enseignement de la conduite	2 203
Stations-service	1 715
Commerce et réparation de motocycles	1 364
Contrôle technique	1 300
Location de véhicules	1 153
Démolition-recyclage	321
Parcs de stationnement	294
Commerce et réparation de cycles	279
Stations de lavage	ND

PRÈS D'1 SALARIÉ SUR 2 EST EMPLOYÉ AU SEIN D'UNE ENTREPRISE DE MOINS DE 11 SALARIÉS



UN EMPLOI SALARIÉ EN PROGRESSION

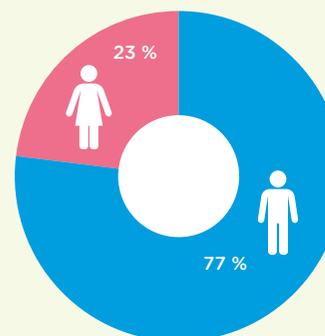


(codes NAF complets uniquement)

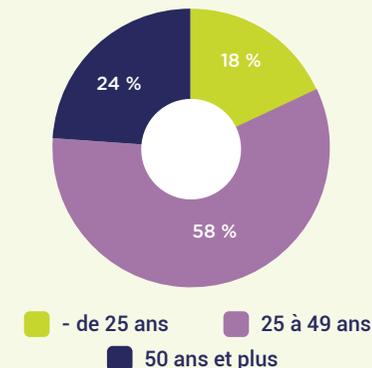
+ 750 salariés en 2022 (+ 1,8 %)
+ 6 001 salariés depuis 2016 (+ 17 %)

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS

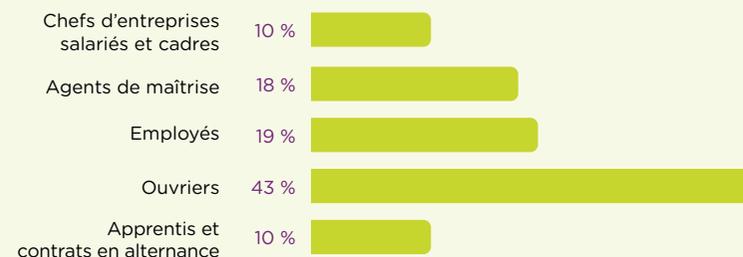
PLUS DE 3 SALARIÉS SUR 4 SONT DES HOMMES



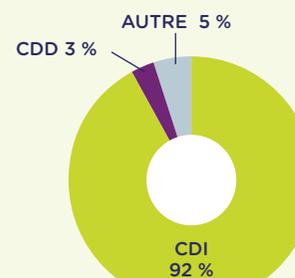
PRÈS DE 2 SALARIÉS SUR 10 ONT MOINS DE 25 ANS



1 SALARIÉ SUR 10 EST EN CONTRAT D'ALTERNANCE



PLUS DE 9 SALARIÉS SUR 10 EN CDI

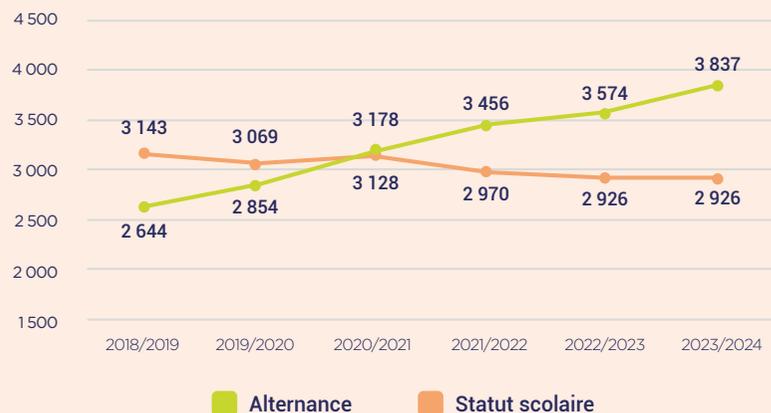


(hors alternants)





57 % D'ALTERNANTS EN OCCITANIE



+ 263 alternants à la rentrée 2023 (+ 7,4 %)
+ 1 193 alternants depuis 2018 (+ 45 %)

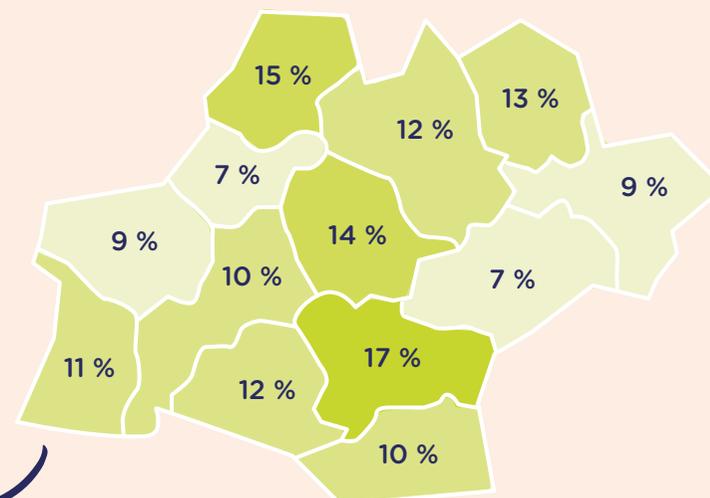


6 763
 JEUNES
 EN FORMATION
 DONT 57 %
 EN ALTERNANCE



ZOOM SUR L'ALTERNANCE

LES ALTERNANTS FORMÉS SUR LES DOMAINES TECHNIQUES REPRÉSENTENT 10 % DES SALARIÉS DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE EN OCCITANIE



FRANCE
 10 %
 OCCITANIE
 10 %

LA FILIÈRE MAINTENANCE VP EST LA PLUS IMPORTANTE

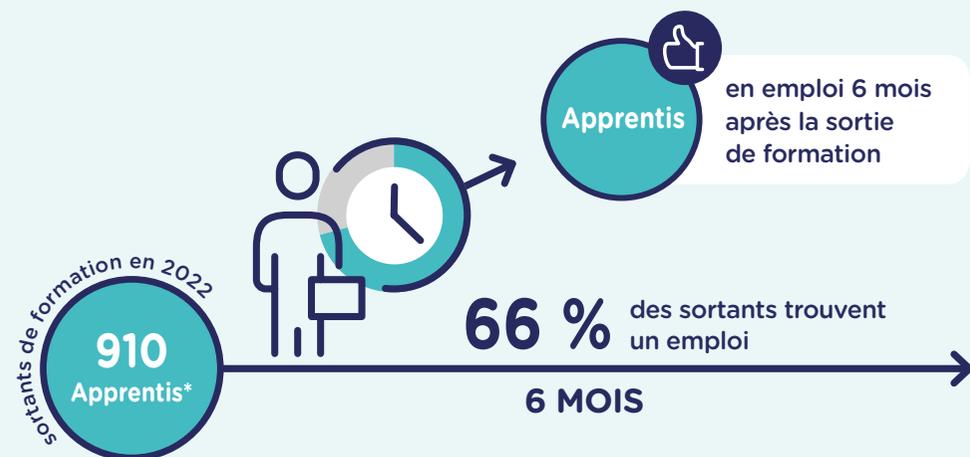
Filière	Alternance		Statut scolaire	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Maintenance VP	2 246	59 %	1 848	63 %
Carrosserie-Peinture	947	25 %	441	15 %
Maintenance VI	293	8 %	219	7 %
Maintenance Moto	180	5 %	418	14 %
Vente automobile	119	3 %	-	-
Cycle	52	1 %	-	-
Magasinage / PRA	-	-	-	-
TOTAL	3 837	100 %	2 926	100 %

UNE RÉPARTITION PAR DIPLÔME DIFFÉRENTE SELON LE MODE DE FORMATION

Diplôme/certification	Alternance		Statut scolaire	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
CAP	2 127	55 %	360	12 %
Bac professionnel	976	25 %	2 382	81 %
BTS	406	11 %	184	6 %
Certifications de branche	328	9 %	-	-
TOTAL	3 837	100 %	2 926	100 %

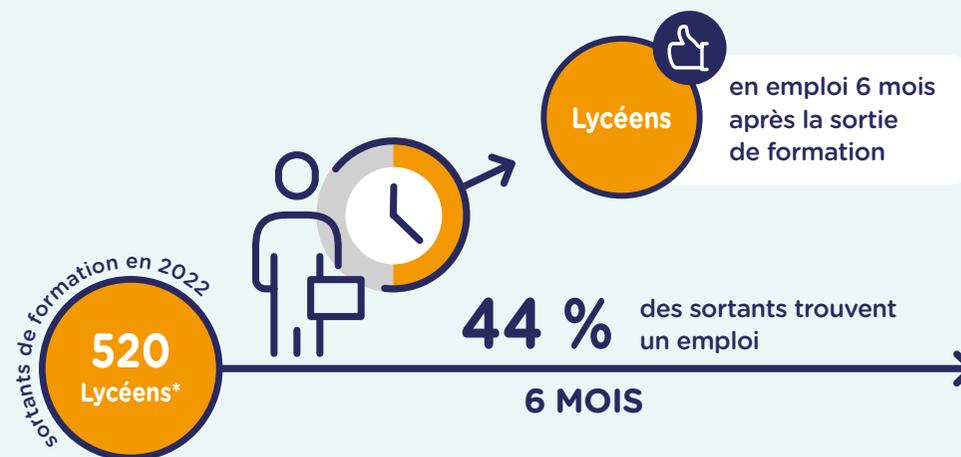


66 % DES APPRENTIS FORMÉS DANS LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DE LA BRANCHE EN OCCITANIE SONT EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION



* Chiffre estimé, hors TFP Vendeur Automobile

44 % DES LYCÉENS FORMÉS DANS LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DE LA BRANCHE EN OCCITANIE SONT EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION



* Chiffre estimé

PLUS LE NIVEAU DE FORMATION AUGMENTE, PLUS L'INSERTION PROFESSIONNELLE PROGRESSE ET LA POURSUITE D'ÉTUDES SE RÉDUIT

Niveau de formation	APPRENTIS		LYCÉENS	
	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP	49 %	58 %	41 %	21 %
Bac professionnel	36 %	72 %	49 %	49 %
BTS	24 %	76 %	39 %	59 %
Titre à finalité professionnelle*	19 %	79 %		
TOTAL**	41 %	66 %	46 %	44 %

* TFP TEAVA RAV-VL CTC MC ** y compris Mentions complémentaires





EN ALTERNANCE

LES PRINCIPALES CERTIFICATIONS DE BRANCHE EN ALTERNANCE EN OCCITANIE EN 2023/2024

Certification de branche	Effectifs
TFP Vendeur Automobile	119
TFP Technicien Expert Après-Vente Automobile	45
TFP Carrossier-Peintre	38
TFP Mécanicien Cycles	31
TFP Réceptionnaire Après-Vente Véhicules Légers	26
Autres	69
TOTAL	328

LES CERTIFICATIONS DE BRANCHE BÉNÉFICIENT D'UNE TRÈS BONNE INSERTION PROFESSIONNELLE

Insertion professionnelle des certifications de branche en alternance mobilisées en Occitanie (chiffres nationaux)

TFP Vendeur Automobile	94 %
TFP Technicien Expert Après-Vente Automobile	98 %
TFP Carrossier-Peintre	95 %
TFP Mécanicien Cycles	76 %
TFP Réceptionnaire Après-Vente Véhicules Légers	94 %

LES AUTRES DISPOSITIFS

A DESTINATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de personnes présentées à l'examen en 2023	
CQP Mécanicien de Maintenance Automobile	11
CQP Contrôleur Technique Véhicules Légers	7
CQP Mécanicien de Maintenance Véhicules Utilitaires et Industriels	6

EN FORMATION CONTINUE

Nombre de personnes présentées à l'examen en 2023	
TFP Mécanicien Cycles	19
CQP Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite	14

À SAVOIR

Les certifications de branche rassemblent deux types de formation :

Les **TFP** : Titres à Finalité Professionnelle, accessibles via l'apprentissage

Les **CQP** : Certificats de Qualification Professionnelle



LA PAROLE À LA RESPONSABLE TERRITORIALE ANFA



Les certifications de la branche préparent à un métier et elles s'adaptent régulièrement pour prendre en compte les évolutions de ce dernier. Elles permettent ainsi d'être en phase avec les attentes des professionnels du secteur. C'est pourquoi, ces certifications sont donc le meilleur dispositif de formation pour s'insérer dans la branche des services de l'automobile !

MARIE-LISE CORNOTTE
Responsable territoriale Occitanie



L'ESSENTIEL

Le REGIOSCOPE présente les données statistiques nécessaires à la compréhension et l'analyse de l'évolution de l'emploi et de la formation au sein des métiers des services de l'automobile sur le territoire. Il vise à aider les acteurs régionaux à mieux évaluer et anticiper les besoins en compétences dans les filières de formation spécifiques des services de l'automobile.

Dans cet objectif, le REGIOSCOPE présente de manière synthétique les données pertinentes pour cette compréhension :

- L'évaluation des entreprises permet de spécifier les différentes activités qui composent la branche des services de l'automobile et de peser le poids prédominant de la vente et de réparation automobile. La répartition par taille montre la part importante de TPE dans le secteur (p.3).
- Les données sur le parc automobile et l'évaluation des immatriculations nous montrent une évolution du marché : avec un parc qui augmente et qui vieillit, l'activité des garages progresse. Il est à noter le démarrage des ventes de voitures électriques parmi les ventes de voitures neuves, même si leur nombre reste modeste au regard de l'ensemble du parc, essentiellement thermique à ce jour (p.3).
- Ces données de marché expliquent, en partie, la progression de l'emploi salarié dans la branche. Un emploi salarié qui est majoritairement masculin, plutôt jeune et qui bénéficie d'une forte stabilité d'emploi avec un recours élevé au CDI. La transmission du métier et des compétences reste une pratique fortement encouragée dans ces entreprises, ainsi le poids des salariés en alternance y est très élevé (p.4).
- Cette tendance se retrouve au niveau des effectifs en formation, majoritairement en alternance et qui continuent de progresser. Ces jeunes bénéficient également d'une meilleure reconnaissance auprès des entreprises : l'insertion professionnelle est, pour eux, plus élevée, particulièrement après une certification de branche (p. 5-7).



MÉTHODOLOGIE

Le champ étudié correspond aux activités couvertes par la branche des services de l'automobile (IDCC 1090) :

- Les codes naf : 4511Z, 4519Z, 4520A, 4520B, 4532Z, 4540Z, 4730Z, 7120A, 7711A, 7711B, 8553Z, 4677Z, 4764Z, 5221Z, 7739Z, 8129B, 9529Z (en italique : uniquement activités spécifiques à la branche)
- Les effectifs en formation présentés correspondent aux diplômes et certifications spécifiques aux métiers des services de l'automobile mentionnés dans le répertoire national des certifications de services de l'automobile (RNCSA).

Les statistiques présentées dans ce REGIOSCOPE proviennent :

- des enquêtes réalisées par l'ANFA (Effectifs en formation, Insertion des titulaires d'une certification de branche)
- et de la statistique publique (INSEE, IRP AUTO, URSSAF, SOES, InserJeunes)

Les parcs :

- Véhicule utilitaire léger : Camionnettes et Véhicules avec Aménagement Spécifique avec un PTAC (poids total avec charge) <= 3,5 tonnes
- Véhicules industriels : Camions, tracteurs routiers et Véhicules avec Aménagement Spécifique avec un PTAC (poids total avec charge) > 3,5 tonnes

Les dispositifs d'insertion :

- Les données d'insertion professionnelle pour les lycéens et les apprentis sont issues du dispositif Inserjeunes. Elles résultent d'un rapprochement de bases de données administratives (base de scolarité et DSN).
- Les données d'insertion après une certification de branche proviennent d'une enquête réalisée par l'ANFA (auprès des certifiés).

Dans cette édition mise à jour en Juin 2024, deux changements méthodologiques importants sont à signaler :

- L'emploi salarié diffusé par l'URSSAF inclut désormais les apprentis.
- Le nombre d'entreprises est issu d'un nouveau système d'information de l'INSEE (SIDE), ne comptabilisant que les entreprises économiquement actives.



SOURCES

- **Parcs** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, au 01/01/2023
- **Immatriculations** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, au 31/12/2023
- **Entreprises** : INSEE SIDE 2021
- **Établissements employeurs** : URSSAF 2022
- **Emploi salarié** : URSSAF 2022, IRPAUTO 2022
- **Caractéristiques des salariés** : INSEE BTS 2021, en ETP (taille d'entreprise, âge, CSP, contrat), en postes (genre)
- **Formation initiale** : ANFA 2023/2024
- **Insertion des apprentis et lycéens** : Inserjeunes, sortants 2022 à 6 mois, certifications spécifiques à la branche
- **Insertion certifications de branche** : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022 à 6 mois
- **Métiers** : INSEE RGP 2020, traitement ANFA, salariés et apprentis uniquement

À propos de l'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission Paritaire Nationale de la mise en œuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche des Services de l'Automobile. À ce titre, l'ANFA :

- anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de branche) et apporte une expertise dans le cadre de la GPEC,
- propose une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle,
- élabore des certifications,
- assure la promotion des métiers,
- développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

Directeur de la publication : Guillaume Faurie
Directrice de rédaction : Valérie Chiron
Rédaction : Philippe Le Gall
Édition et création : Service Communication ANFA

Observatoire ANFA
2, rue Capella - 44470 Carquefou
Tél. : 02 44 76 21 50
observatoire@anfa-auto.fr • www.anfa-auto.fr

